

Réf: Dossier 437485

Avis de constitution

SOCIETE « LUNOVACI »

Siège Abidjan Marcory, Zone 4, Rue Langevin,
Résidences Coraly, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/06/2025 reçus par Me N'DOUFFOU Konan Arsène,, et enregistrés au CEPICI le 08/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUNOVACI »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Le transport et la commercialisation de carburant et gaz;
- Le stockage de carburant et gaz;
- La construction métallique et maintenance (nettoyage de citernes, peinture industrielle etc);
- Le placement de personnel offshore/onshore (Pétrole et gaz),

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- Et plus généralement, toutes opérations de quelques natures qu'elles soient, juridiques économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory, Zone 4, Rue Langevin, Résidences Coraly, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ABOUTOU WINCESLAS HERMANN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04819 du 24/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59335/GTCA/RC/2025 du 24/09/2025

